

ACTION N° 4-9

PILOTE : DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

Développer l'innovation territoriale

Objectifs

- Accompagner la territorialisation des politiques publiques en développant les laboratoires d'innovation territoriale
- Encourager la coopération des acteurs locaux (État, collectivités locales, opérateurs, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire) afin de dépasser les silos administratifs pour trouver ensemble, sur le terrain, des solutions qui améliorent concrètement les services publics et la vie quotidienne des citoyens.

+ de **200**

projets et actions accompagnés

par les laboratoires d'innovation territoriale

Dispositifs d'inclusion numérique et plate-forme ESS - Siilab dans les Hauts-de-France



Objectif : faciliter les démarches des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Démarche : animation d'ateliers avec toutes les parties prenantes pour la co-construction d'un commun numérique public/privé

Résultats : création d'un portail en ligne rassemblant la DIRECCTE, l'URSSAF, la DRJSCS et les acteurs de l'ESS des Hauts-de-France.

AMBITIONS

Mobiliser les financements de France Relance et du Fonds de transformation de l'action publique (FTAP) au profit des laboratoires d'innovation territoriale.

Consolider les laboratoires d'innovation territoriale auprès des préfets de région et leur donner des moyens de :

- mobiliser directement l'innovation et la participation des usagers et des agents au service des réformes prioritaires et des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)
- diffuser les méthodes d'innovation publique dans des projets concrets, à taille humaine, au service des territoires
- soutenir la transformation numérique des territoires.

Favoriser les coopérations locales entre acteurs publics par :

- des projets communs qui permettent de dépasser les frontières administratives au bénéfice de services publics plus simples et plus lisibles pour les citoyens (par exemple, guichets uniques à plusieurs acteurs publics servant une même politique)
- le rapprochement des laboratoires d'innovation des différents acteurs publics pour gagner en taille critique et en compétences.

Assurer le passage à l'échelle des innovations locales et le partage des bonnes pratiques par :

- un appui renforcé en termes d'ingénierie et de méthodologie de la DITP
- une coordination plus structurée, assurée par la DITP, entre les acteurs et têtes de réseaux de l'innovation territoriale (DINUM, ANCT, etc.), directions chargées de l'animation des réseaux territoriaux des ministères et des opérateurs (DMAT au ministère de l'Intérieur, Lab Pôle emploi, etc.).

Accélérateur de projets France Relance, services de la préfecture des Hautes-Pyrénées-Lab'O en Occitanie

Objectif : réduire les délais de traitement et débloquer les autorisations nécessaires au démarrage des projets matures, porteurs d'emplois et pouvant être engagés rapidement

Démarche : co-construction avec l'ensemble des agents concernés d'une nouvelle organisation en plateforme avec un engagement de prise en charge en 24 h du projet, un interlocuteur unique par porteur et le traitement du dossier en parallèle (plutôt qu'en série) par les services concernés

Résultats : réduction de moitié des délais moyens de traitement des dossiers

BILAN À DATE

8 millions d'euros du plan de relance consacrés à l'innovation territoriale :

- 4 millions d'euros pour renforcer les capacités d'innovation auprès des préfets de région, soit en soutenant les activités des laboratoires d'innovation territoriale existants, soit en se dotant de capacités d'innovation en coopération avec les acteurs de leur territoire (en juillet 2021, 4 nouveaux laboratoires en projet en Normandie, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est)
- 4 millions d'euros pour les projets d'innovation portés par des collectivités territoriales, en cours d'allocation par les secrétariats régionaux pour les affaires régionales (SGAR).

Renforcement du réseau des laboratoires d'innovation territoriale :

- mise en place d'une communauté regroupant le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques (DITP, DGAFP, DINUM), le ministère de l'Intérieur avec les agents de labs et des missions modernisation des SGAR
- 1^{re} rencontre tenue le 2 juin 2021 :
 - formulation d'une définition de l'innovation territoriale et d'enjeux communs



Faciliter et préparer aux concours de la fonction publique – Lab @rchipel en Auvergne-Rhône-Alpes

Objectif : renforcer l'accompagnement des candidats de la fonction publique grâce à un soutien méthodologique et des conseils personnalisés

Démarche : design de service (co-construction des outils avec des agents, tests utilisateurs, stratégie de diffusion)

Résultats : kits de préparation aux concours « Stade de la Réussite » (jeux de plateau et application smartphone de coaching quotidien).





Accès aux droits sociaux et lutte contre le non-recours - TiLab en Bretagne (préfecture de région, conseil régional)

Objectif : lutter contre le non-recours des publics éloignés du numérique *via* la création d'une maison France services adaptée à l'accompagnement des citoyens en zone rurale à Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine)

Démarche : démarche de design passant par un diagnostic immersif et des séances de co-construction impliquant usagers et agents

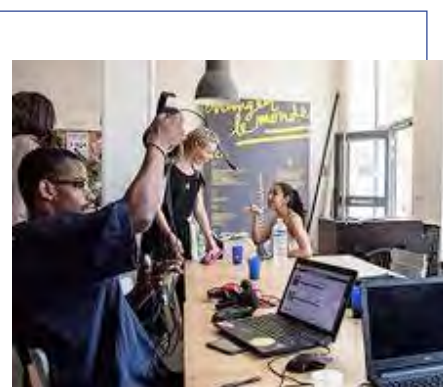
Résultats : création d'un lieu « multi-services publics » affichant un très fort taux de satisfaction usagers et agents, un modèle répliquable grâce à la documentation complète de la démarche.

ZOOM SUR LES PROGRAMMES PILOTÉS PAR L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)

« Programme Incubateur des Territoires »

Ce programme accompagne les collectivités et leurs partenaires dans la création et le passage à l'échelle de services publics numériques à fort impact pour les usagers, par exemple :

- RDV Solidarités : service permettant de réduire le nombre de rendez-vous manqués dans les services sociaux départementaux
- CoMobi (anciennement LotoCar) : service permettant aux personnes isolées de se déplacer sur les territoires peu denses « grâce au covoiturage solidaire ».



Les tiers-lieux, un rôle clé pendant la crise sanitaire

Programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens »

Ce programme aide les communes, établissements publics de coopération intercommunale, métropoles et les porteurs de projets publics ou privés à développer des tiers-lieux dans les territoires :

- appel à manifestation d'intérêt (juillet 2019), doté de 45 millions d'euros, pour soutenir 300 fabriques de territoire (existantes ou en projet) dont 150 en quartiers prioritaires de la politique de la ville et 150 dans les territoires ruraux
- ces fabriques ont vocation à être des lieux :



LE LIVRET DES LABS 2021